

Mémorial  
Art in situ  
p.11

# Urgence !

## EMPREINTE 2050

PLAN CLIMAT POUR LA FRANCE

○ **Conflit Israël/Palestine**  
*Solidarité dans le monde p. 4/5/6*

○ **Gestion de l'eau**  
*Contestation à Toulouges p.7*

○ **Maastricht**  
*Les 30 ans de l'Europe libérale p.15*

# l'Édito

## Il y a quelque chose de pourri dans la « République exemplaire »



René Granmont

Depuis lundi, le garde des Sceaux, Eric Dupond-Moretti comparaît devant la Cour de justice de la République. Celui qui, durant sa longue carrière d'avocat, avait obtenu un record d'acquittements, est aujourd'hui poursuivi pour « prise illégale d'intérêts », délit passible de cinq ans d'emprisonnement, 500 000 euros d'amende, et d'une peine d'inéligibilité qui pourrait mettre fin à sa carrière politique...

Voir un ministre, qui plus est celui de la Justice, sur le banc des accusés est une première dont « Acquitator » – le surnom dont était affublé l'ex-ténor du barreau – se serait bien passé. Mais, bien qu'à l'image des truands qu'il a défendus, il ait choisi de « battre à Nîort » et même de faire des bras d'honneur à ceux qui avaient l'outrecuidance de lui rappeler sa mise en examen, les faits, comme l'a rappelé le procureur général, sont établis. À peine nommé ministre, il a ordonné des enquêtes et réclamé des sanctions contre quatre magistrats avec

qui il avait eu maille à partir durant sa carrière d'avocat. Nul ne sait quelle sera la décision de la Cour de justice qui, par les condamnations qu'elle a précédemment prononcées, a alimenté des suspicions de complaisance envers les ministres qu'elle avait à juger.

Mais ce procès est symptomatique. Qu'on en juge : depuis que Jupiter trône à l'Élysée, pas moins d'une quarantaine de ministres, parlementaires de la majorité ou membres du cabinet présidentiel ont eu affaire à la justice. Sans revenir à François Bayrou, à l'époque contraint de quitter son poste de garde des Sceaux (quelle coïncidence !), ou à Alexandre Benalla condamné depuis, ce sont aujourd'hui le ministre du Travail, Olivier Dussopt, soupçonné de « favoritisme » dans l'attribution de marchés, Alexis Kohler, secrétaire général de l'Élysée, mis en examen pour « prise illégale d'intérêts ». Sans oublier, Marlène Schiappa visée par une enquête pour des détournements de fonds publics, ou encore le cabinet de conseil McKinsey soupçonné de financement illégal des campagnes électorales du président, qui sont dans les rets de la justice.

Voilà qui ressemble plus à la République « des copains et des coquins » qu'à la « République exemplaire » promise par Emmanuel Macron en 2017. Visiblement, « il y a quelque chose de pourri » dans le royaume de Macron. Suintant d'un autoritarisme de plus en plus répressif, refusant toute contestation de sa politique – pour museler les députés, Elisabeth Borne a utilisé seize fois l'article 49-3 depuis un an et demi ! – il est temps d'en appeler à une vraie République démocratique et sociale...

### Annonces

→ **Rassemblement aux flambeaux pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens**  
Vendredi 10 novembre à 18h – Place des Victoires à Perpignan.

→ **Lecture musicale. « Il faudra que je me souvienne, plus tard, de ces horribles temps »**  
Vendredi 10 novembre à 18h30 – Salle Lambert Violet à Thuir.

→ **L'Amie Bambulle et La Libambulle à la foire aux plantes de Prades, rencontre littéraire avec Rémi Huot**  
Dimanche 12 novembre à 12h30 – Salle du Foirail à Prades.

→ **Journée des droits de l'enfant**  
Samedi 18 novembre - Mosset.

→ **Les Rendez-Vous de Saint-Estève. Jeunes aujourd'hui : Peut-on nier la société ? (conférence de Jean Kouchner)**

Mardi 14 novembre à 18h30 - Théâtre de l'Étang à Saint-Estève.

## Grève à l'Enfance catalane



Une quarantaine de salariés de l'EC sont venus réclamer en préfecture les financements pour pérenniser leurs travaux d'éducateurs. Le conseil départemental a aussi été sollicité. Treize emplois sont en jeu.

### Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan  
Tél. 04 68 67 00 88  
mail : letravailleurcatalan@letc.fr  
Site : www.letc.fr  
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621  
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :  
Jean Vilert  
Maquette : Corinne Coquet  
Une : © Corinne Coquet  
Illustrations : © Delgé  
Impression : Imprimerie Salvador  
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :  
Corinne Coquet / Dominique Gerbault  
Publicité :  
Richard Siméon



Habilité à la parution  
de vos annonces  
légalés.  
Contactez-nous par  
mail : [legales@letc.fr](mailto:legales@letc.fr)

# Plan climat pour la France

**Sur des bases scientifiques, le Parti communiste, grâce à son plan climat, prend le peloton « politique » de tête en matière de lutte contre le changement climatique.**

Le 6 novembre dernier, place Colonel Fabien, le Parti communiste français présentait son plan climat pour la France : « *Empreinte 2050* ». 122 pages, dont 45 graphiques ou tableaux, répartis en cinq grands chapitres, ont permis aux différents intervenants de présenter des solutions factuelles, matérielles, politiques et financières pour la sauvegarde de notre planète. Le contant est simple : l'urgence est là. Planifier ou subir le changement climatique, voilà le carrefour auquel est arrivée l'humanité.

## Un travail collectif de scientifiques

Issu d'un travail collectif, enrichi et dirigé par différents spécialistes, scientifiques, ingénieurs, professionnels et acteurs des différents milieux tant associatifs que professionnels, ce plan climat a nécessité plusieurs mois de travail.

Une conviction est au cœur de cette démarche : le grand défi qu'est la lutte contre le changement climatique ne peut être relevé que dans la justice sociale et la coopération internationale.

Il a fallu deux heures actives pour présenter les différents axes basés sur des données scientifiques avérées, comme l'immense rapport du GIEC, les retours d'expériences finlandaises et américaines, entre autres, et la validation par les entreprises et organisations spécialisées rencontrées : SNCF, EDF, Framatome, CEA, etc. Tout ceci dans un seul et même objectif : dresser une stratégie écologique ambitieuse et pertinente pour les 25 prochaines années.

## Répondre aux enjeux climatiques

Ce plan permet de répondre aux enjeux climatiques et à l'engagement de la France à la neutralité carbone qu'il est impossible d'atteindre sous le pavillon néo-libéral de la « *croissance verte* » hissé par Macron. Malheureusement, Marx faisait déjà le constat : « *le capitalisme épuise deux choses, l'homme et la nature* ». Ce plan qui, évidemment, va faire grincer des dents, met l'accent sur le mix énergétique renouvelable/nucléaire, l'agriculture raisonnée, la primauté du transport en commun, la réindustrialisation de la France, la fin de l'obsolescence programmée et des circuits de recyclages, les puits carbone naturels, et la nationalisation pour un grand pôle public bénéfique à toutes et à tous, dans un esprit de justice sociale et d'humanité « *internationale* ».

« *Empreinte 2050* » permet de mettre en évidence une avance remarquable du mouvement communiste dans la formalisation d'un état des lieux détaillé et des orientations par thématiques de la réduction de l'empreinte nationale à l'horizon 2050.

Ce plan ambitieux et exclusif est une première étape de diagnostic qui sera ensuite suivie de réflexions détaillées par thématiques et d'études de faisabilité technique et financière selon les différentes orientations. Ainsi, le PCF, grâce à « *Empreinte 2050* » prend une longueur d'avance, en intégrant l'aspect environnemental comme prioritaire dans sa stratégie politique.

Son objectif sera donc de garder cette avance et de consolider les axes proposés pour rester un acteur majeur dans la vie de toutes les Françaises et de tous les Français.



**QR code à flasher pour télécharger livret et références ainsi que la vidéo de la conférence**



## Palestine

# La politique de la vengeance aveugle

**En menant une offensive violente et aveugle dans la bande de Gaza, Israël ne cherche pas seulement à se débarrasser du Hamas, mais cherche aussi à dépeupler tout ou partie de ce territoire en chassant et tuant ou faisant fuir les populations civiles.**

La réalité de la politique menée par les Israéliens, et singulièrement depuis l'accession de Netanyahu au pouvoir il y a douze ans, c'est de « miter » petit à petit les territoires palestiniens par une colonisation brutale. Les accords du 29 novembre 1947, initiés par l'ONU et parrainés par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale, prévoyaient la création de deux États, l'un juif et l'autre arabe, avec Jérusalem placé sous mandat international.

Cette partition en deux États ne verra jamais le jour et la succession de guerres entre Israël et les États arabes voisins, se soldera par une expansion territoriale d'Israël. Les frontières actuelles de l'État hébreu n'ont rien à voir avec les accords de 1947, ni même avec celles gagnées lors de la guerre des six jours en 1967. Israël, qui s'est toujours présenté comme victime de ses voisins, a considérablement étendu son territoire aux dépens des Palestiniens, mais aussi des États voisins, dont la Syrie et la

Jordanie. Cette politique d'expansion territoriale s'accompagne d'une colonisation brutale des nouveaux territoires acquis par la force. Elle est inspirée par le mouvement sioniste, pour qui l'aboutissement de ces conquêtes doit être la réalisation du rêve de « l'Eretz Israël », le grand Israël des écrits bibliques. Mais c'est une illusion dangereuse, qui, à terme, peut mettre en danger l'existence même de l'État hébreu. Seul un retour à la raison, par la création de deux États, aux frontières sûres et garanties par l'ONU, pourra amener une paix durable dans cette région.

## Le jeu dangereux joué par certains dirigeants israéliens avec le Hamas

Le Hamas est clairement une organisation terroriste, d'inspiration religieuse intégriste, qui bénéficie de l'appui de certains États du Moyen-Orient, dont le Qatar, qui n'est pas un exemple de défenseur de la liberté et des droits de l'Homme. Obsédés par leur volonté d'affaiblir l'Autorité palestinienne, les dirigeants israéliens de droite et d'extrême droite, en particulier Sharon et Netanyahu, ont tout fait pour aider les adversaires d'Arafat et de ses successeurs, dont le Hamas, dans la bande de Gaza, avec l'arrière-pensée de torpiller les accords d'Oslo, négociés par Arafat et Rabin, sous l'égide des Américains. Les crimes du Hamas perpétrés le 7 octobre 2023, ne peuvent justifier les bombardements sur Gaza, qui, jusqu'à preuve du contraire, tuent essentiellement des civils innocents. L'ONU, faute de pouvoir imposer un cessez-le-feu, pourtant réclamé par 120 pays, joue sa crédibilité dans ce drame. Les risques d'extension du conflit doivent être pris au sérieux. L'Iran, soutien du Hezbollah au sud Liban, ne restera pas sans réagir si les massacres de civils sous les bombes continuent. Un cessez-le-feu immédiat doit être, plus que jamais, à l'ordre du jour si l'on veut éviter l'embrasement de la Région.

Roger Rio

## → Réactions internationales

Leila Shahid

Ancienne déléguée générale de l'Autorité palestinienne en France et ancienne ambassadrice de Palestine auprès de l'Union européenne de 2005 à 2015 :

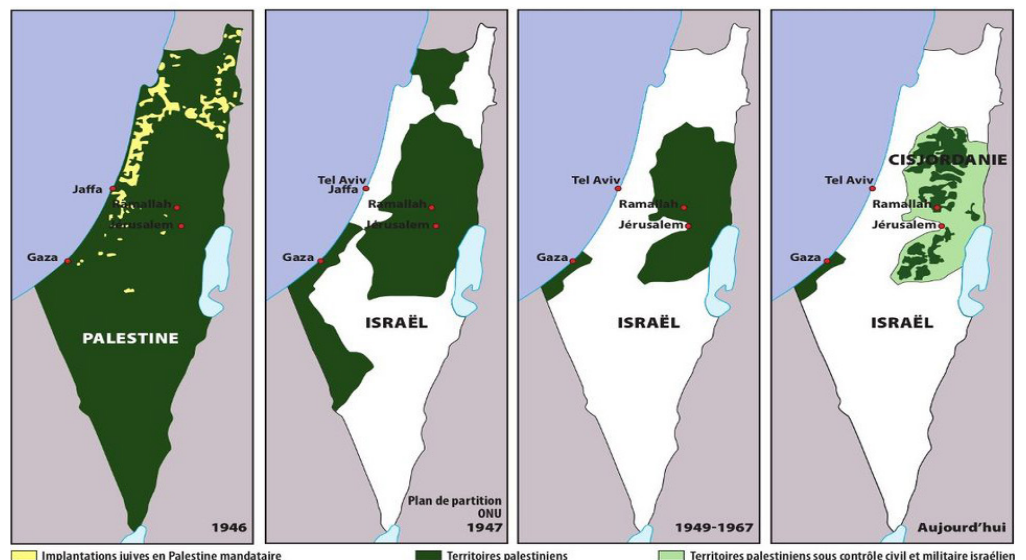
(...) Rien ne justifie de s'en prendre à des civils, qu'ils soient Israéliens, Palestiniens, Chinois ou Congolais. Mais c'est le prix à payer lorsque les conflits ne sont pas résolus par les instances dont la raison d'être est de faire la paix. Cela fait 56 ans que la communauté internationale, y compris l'Union européenne et les Nations Unies, parle du droit à l'autodétermination et de la nécessité de mettre fin à l'occupation. Mais 30 ans après les accords d'Oslo, la situation est pire qu'avant. La communauté internationale porte une très grande responsabilité, elle ne s'est jamais occupée sérieusement de donner aux Palestiniens les mêmes droits dont les Israéliens disposent depuis 1948, depuis 75 ans.

António Guterres

Secrétaire général de l'ONU :

(...) Je réitère mon appel à un cessez-le-feu humanitaire, à la libération sans condition de tous les otages et à la fourniture d'une aide vitale en quantité suffisante. La misère croît de minute en minute. Sans un changement fondamental, la population de Gaza risque une avalanche de souffrances humaines sans précédent. Chacun doit assumer ses responsabilités. Nous sommes à un moment de vérité. L'histoire nous jugera.

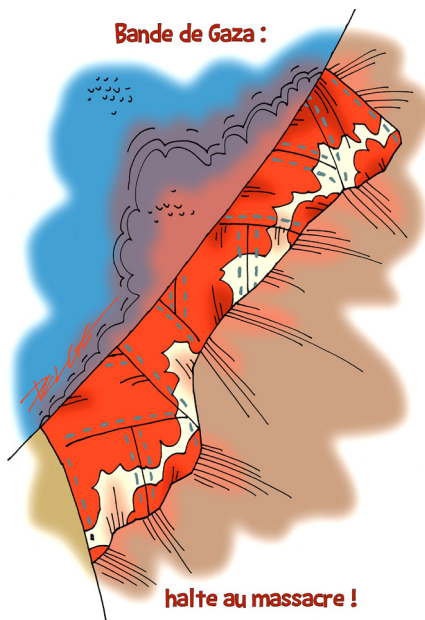
## ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



# Solidarité avec les Palestiniens dans le monde

**Une fois passé le choc de l'intervention violente du Hamas, la solidarité avec les Palestiniens explose en tous lieux.**

Quelles que soient les positions de leurs gouvernements, favorables ou hostiles à Israël, et si variables puissent-ils être sur la solution finale entre la Palestine et Israël, des centaines de milliers de personnes se rassemblent à travers le monde pour exiger l'arrêt des massacres. Dès le week-end final d'octobre, des rassemblements ont eu lieu dans les villes d'Europe, du Moyen-Orient, d'Amérique du Nord et d'Asie. 20 000 personnes à Rome selon les autorités le 29 octobre ; 50 000 le dimanche à Sydney contre le soutien du gouvernement australien à Israël ; des milliers à Kuala Lumpur en Malaisie ; à Athènes devant la représentation diplomatique d'Israël. Avec au-delà des différences la condamnation



ferme du « siège de Gaza », la nécessité impérieuse d'un cessez-le-feu immédiat associée à la dénonciation des frappes intensives infligées par Israël à toute la population civile sans la moindre distinction.

Aux États-Unis, à New York, Washington, Chicago des milliers de personnes ont défilé avec la participation de membres de la communauté juive américaine. Une manifestante a déclaré « *en tant que juive j'affirme que cet Israël ne me représente pas. Nous sommes très nombreux à ne pas être d'accord avec ces politiques et ce génocide.* » Des rassemblements ont aussi eu lieu sur la côte Ouest, à San Francisco et Los Angeles. On peut encore citer le Royaume-Uni - Londres, Manchester, Belfast, Glasgow, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, la Jordanie, l'Afrique du Sud, l'Irlande, la Norvège, l'Irak, la Suède, le Danemark, le Liban et le Canada. Sans oublier la France, bien entendu.

Yvette Lucas

## → Réactions internationales

Craig Mokhiber

Directeur du bureau de New York du Haut Commissariat aux droits de l'homme :

(...) Le concept de génocide a souvent fait l'objet d'exploitation politique abusive. Mais le massacre actuel du peuple palestinien, ancré dans une idéologie coloniale ethno-nationaliste, dans la continuité de décennies de persécution et d'épuration systématiques, entièrement fondé sur leur statut d'Arabes, et associé à des déclarations d'intention explicites des dirigeants du gouvernement et de l'armée israéliens, ne laisse aucune place au doute ou au débat(...). Il s'agit d'un cas d'école de génocide. Le projet colonial européen, ethno-nationaliste, de colonisation en Palestine est entré dans sa phase finale, vers la destruction accélérée des derniers vestiges de la vie palestinienne indigène en Palestine (...)

Antony Blinken

Secrétaire d'État américain, en visite à Tel Aviv, le 3 novembre :

(...) Le seul moyen d'assurer la sécurité d'Israël est un État palestinien (...). La meilleure voie, peut-être la seule, est celle de deux États pour deux pays(...). C'est le seul moyen d'assurer une sécurité durable, la seule façon de garantir que les Palestiniens réalisent leurs aspirations légitimes d'un État qui leur soit propre (...).

## D'autres voix juives

**Si provisoirement une unité a paru se faire en Israël à la suite de l'attaque inacceptable du Hamas, il n'est pas certain que la conduite de la guerre par Netanyahu fasse l'unanimité.**

On savait, avant l'événement du 7 octobre, que l'opinion publique israélienne était divisée sur la politique menée par Netanyahu. On sait aussi que 20 % de la population d'Israël sont des arabes qui actuellement sont loin de se sentir à l'aise. Avec des personnalités éminentes qui savent exprimer leur désaccord, et des opinions très diverses au sein de la diaspora juive. Des prises de position, individuelles ou collectives, se sont récemment exprimées et méritent qu'on leur fasse écho. Citons par exemple Elias Sambar, écrivain, ancien diplomate, qui fustige la comptabilité macabre qui renvoie les parties dos à dos et rappelle que l'occupation ne crée que de la violence. Omer Bartov, historien spécialiste de la Shoah, condamne l'aveuglement du gouvernement de Netanyahu, et précise « *Même si le Hamas est chassé de Gaza, les Israéliens n'ont aucun*

*plan connu pour la suite.* » Léa Tsemel, avocate israélienne et militante des droits de l'homme, affirme que le gouvernement Netanyahu fait taire toute opposition à sa politique et s'en prend aux citoyens opposés à la guerre. Elle évoque également les prisonniers palestiniens dont le sort s'est aggravé depuis le 7 octobre. En France, 85 personnalités juives dont de nombreux intellectuels ont publié sous le titre « *Vous n'aurez pas le silence des juifs de France* » une tribune dénonçant l'opération militaire en cours à Gaza et l'instrumentalisation de l'émotion légitime suscitée par les attaques du 7 octobre. Ils dénoncent le soutien à Israël des dirigeants juifs en France et se prononcent pour un cessez-le-feu immédiat et la fin de l'impunité israélienne.

Y. L.

## Quelques dates

**Événements historiques avant la création de l'État d'Israël**

1916 → Accords secrets franco-britanniques « Sykes-Picot » qui prévoit le partage du Proche-Orient en cas de victoire.

1917 → Déclaration Balfour. Déclaration du secrétaire britannique aux Affaires étrangères en faveur d'un État Juif. Lettre adressée Lionel Walter Rothschild.

1918 → Fin de la première guerre mondiale.

1919 → Accord Weizmann et Fayçal. Reconnaissance des aspirations sionistes.

1920 → Traité de San Remo.

Mandat provisoire britannique pour la Palestine.

1945 → Fin de la deuxième guerre mondiale / Shoah.

1946/47 → Incapacité du Royaume-Uni à gérer la crise territoriale, qui appelle l'ONU en renfort.

1948 → Création de l'État d'Israël.

Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site [www.letc.fr](http://www.letc.fr)

# Antisionisme et antisémitisme

**Alors que le conflit israélo-palestinien fait rage, il semble important de comprendre la différence entre l'antisémitisme et l'antisionisme.**

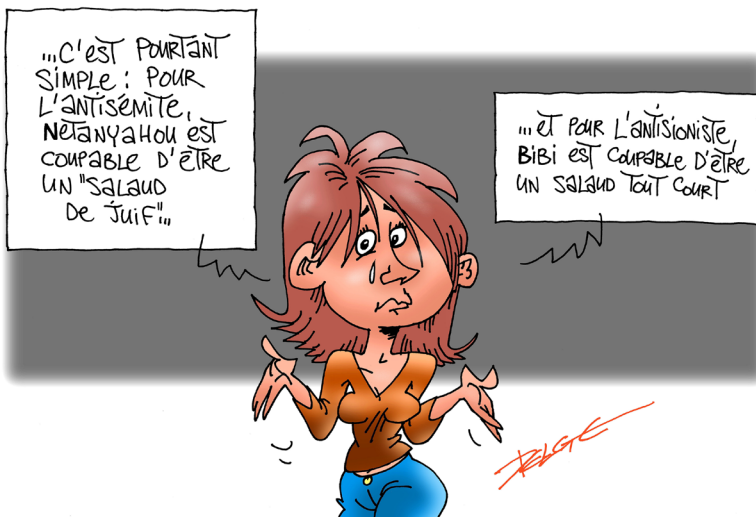
Les actes antisémites varient au gré de l'actualité. 800 étaient recensés en 2015. En 2018, suite aux injures de Dieudonné à l'encontre de Finkelkraut, ils avaient augmenté de 74%. Entre le 7 octobre, date de l'agression du Hamas, et le 30 octobre de cette année 819 ont été dénombrés. Même si ces actes sont essentiellement des actes de vandalisme ou de profanation, ils ne sont pas à prendre à la légère. On comprend l'inquiétude des Juifs -1% de la population française- qui ont vécu l'antisémitisme dans leur chair il y a quelques décennies à peine. Il est à noter aussi que jusqu'ici dans notre pays les actes antisémites représentent 62% des actes antireligieux. Les autres visent les musulmans et les catholiques.

Cette recrudescence des actes antisémites trouve bien sûr sa justification dans la guerre qui se déroule actuellement en Israël. Mais aussi dans la confusion qu'entretiennent les gouvernements et les médias occidentaux entre antisémitisme et antisionisme. Notre Indépendant quotidien s'est peut-être lui-même laissé abuser en publiant simultanément deux tags, un clairement antisémitisme « *Tuer les Juifs est un devoir* », et l'autre plus politique « *ni antisémitisme ni islamophobie, mais anti colonialisme* ».

## Antisionisme et antisémitisme

Amalgame qui ne date pas d'hier. Sans remonter à l'histoire de la création d'Israël et à la réticence de millions de Juifs à la création d'un État juif en Palestine de 1897 à 1939- qui prouve si besoin est que les Juifs ne sont pas antisémites mais qu'ils s'arrogent le droit d'être antisionistes- il faut s'interroger sur ce glissement sémantique. Il a en fait commencé avec Dieudonné et Alain Soral, pour-

### Comment distinguer un antisémitisme d'un antisioniste ?



suis en 2018 pour incitation à la haine. Ils ont remplacé le mot « *juif* » par le mot « *sioniste* » ce qui leur a permis de poursuivre impunément leur campagne antisémitisme. La polémique s'est pourtant soldée par un projet de loi contre l'antisionisme, qui, adoptée, aurait fait d'une opinion un délit, contraire au droit français. Car, rappelons-le, l'antisémitisme est un délit puni par la loi, alors que l'antisionisme est une opinion et non un délit.

Macron avait déjà semé la confusion le 16 juillet 2017 lors de la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vel d'hiv. Se tournant vers Benjamin Netanyahu il avait lancé « *Nous ne céderons pas à l'antisionisme car il est la forme réinventée de l'antisémitisme* ».

Ce qui est sûr c'est qu'à force de tordre les mots, on attise la haine. Et comme a dit Camus « *Mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde* ».

A.-M. D.

# Salah Hammouri, un détenu politique en Palestine occupée



En cette période de violence inacceptable et insupportable dans les terres brûlées israélo-palestiniennes, il y a le témoignage poignant de Salah Hammouri qu'il exprime dans son livre « *Prisonnier de Jérusalem* ». Toile aseptisée du monde des prisonniers politiques, il peint sans retenue la froideur de cette machine à broyer les corps et les âmes. Si le fracas des bombes et le claquement des balles explosent au quotidien dans les petits écrans, ce livre permet de réaliser une autre dimension de la violence carcérale : celle de la torture psychologique. On se rend compte que l'essence de l'esprit et la camaraderie sont tout ce qui reste pour résister. À l'issue de ces innombrables

incarcérations injustes, qui ont, précisons-le, commencé dès ses 16 ans, Salah devient avocat pour une association de défense des prisonniers politiques palestiniens (Ad-dameer). Il défendra d'abord la cause des enfants mineurs emprisonnés.

En outre, et loin des projecteurs des médias, il rend hommage aux aides étrangères qu'il a reçues, surtout de la part des communistes français comme Jean-Claude Lefort, Patrick Le Hyaric, Michel Billout et Fabien Gay. Un livre que l'on dévore facilement et à mettre entre toutes les mains.

Olivier Patrouix Gracia  
« *Prisonnier de Jérusalem* »  
de Salah Hammouri,  
éditions Libertalia, 10€.

## Nouvel appel au cessez-le-feu

À Perpignan, samedi 4 novembre à 14h30, une centaine de personnes se sont rassemblées en soutien au peuple palestinien et pour toutes les personnes tuées dans cette guerre. Un cœur dessiné à l'aide de bougies entourait trois cercueils d'enfants représentant les trois religions : l'islam, le christianisme et le judaïsme. De nouveaux rassemblements auront lieu cette semaine dont un appel au « *Cessez-le-feu* » et pour la Paix, d'un collectif d'organisations départementales dont le PCF66, vendredi 10 novembre à 18 heures, au pied du Castillet.



## Gestion de l'eau

## Toulouges, la contestation s'installe



Le collectif citoyen avant l'AG.

**Plusieurs dizaines de propriétaires de jardins, de citoyens du village, ont manifesté leur colère contre l'action de l'association syndicale autorisée du ruisseau l'Achau et de son président.**

Vendredi 3 novembre dernier, plusieurs dizaines de propriétaires de jardins, de citoyens de Toulouges ont vivement et publiquement manifesté leur colère. Ils ont contesté l'action de l'association syndicale autorisée (ASA) du ruisseau l'Achau, et de son président, Raymond Saletta.

Le point de départ, pour les manifestants, est la gestion inégalitaire et absurde du partage des eaux du canal commun du ruisseau l'Achau, destiné à l'irrigation des parcelles des adhérents, ainsi qu'au maintien d'un taux d'humidité suffisant dans une vaste zone à protéger. La période de sécheresse a aggravé la situation. Les griefs et les accusations ont été clairement énoncés par un

manifestant : « Le président de l'association arrose chaque jour ses parcelles avec l'eau commune, et il ne reste plus rien en bout de course pour les jardins les plus éloignés et pour l'espace naturel asséché ». Il poursuit, en colère : « Il se permet même d'infliger de fortes amendes à ceux qui, au bout du compte, ont arrosé leurs légumes deux jours par semaine. L'un d'entre nous a dû payer 1 500 euros. Ce n'est plus possible de continuer comme ça ». Après plusieurs actions menées, une assemblée générale a été convoquée dans l'urgence, le vendredi 3 novembre, par le bureau de l'ASA. Rappelons que, d'après les textes officiels, une ASA « permet d'effectuer en commun des travaux d'amélioration, d'entretien

ou de mise en valeur des biens. Elle permet également de gérer des problèmes environnementaux (entretien de cours d'eau, préservation de ressources naturelles, prévention de pollutions,... ». Elle est supervisée par la préfecture.

### L'assemblée générale n'est pas légitime !

Les manifestants ont infligé symboliquement un carton rouge au président et leur porte parole a déclaré : « D'après nos statuts, l'assemblée se tient avec trois ans de retard, ce qui est pénalisable. Le préfet devrait intervenir. Là, il n'y a que 14 présents sur les 96 adhérents, avec de trop nombreuses procurations collectées dans les jours qui ont précédé la réunion. Enfin, les convocations

ont été trop tardives et ne respectent pas les règles habituelles du code des associations ». Et d'exiger alors la démission du bureau. Une bousculade s'en est suivie. Le ton est monté, la tension était vive. Les gendarmes étaient présents pour éviter tout débordement et le président a appelé au secours un huissier de justice pour filmer le déroulement des votes et la tenue générale des travaux. Les manifestants ont regretté le « désengagement prudent » du maire sur ce dossier, pourtant concerné par l'application des consignes préfectorales. D'autres actions sont d'ores et déjà prévues dans les semaines qui viennent.

Michel Marc

## Intermittents du spectacle

# Moins 15 %!

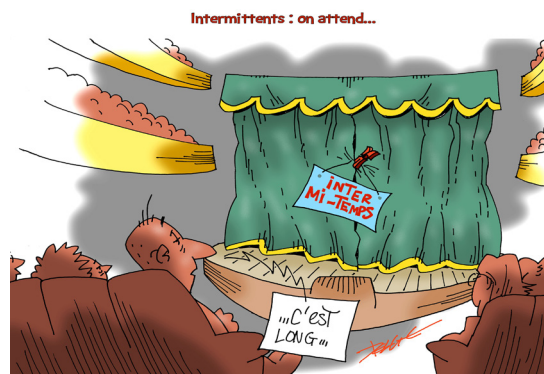
**Les négociations concernant les intermittents du spectacle arrivent à échéance. Un accord Medef-syndicats devrait être signé le 15 novembre prochain.**

Les négociations en cours des indemnités versées aux intermittents du spectacle (artistes et techniciens), arrivent à échéance. Le 15 novembre, tout doit être signé. L'accord sera paritaire, MEDEF et syndicats, ou, en cas d'égalité, l'État prendra la main.

Ça ne sent pas bon ! La première lettre de cadrage, lors des pré-négociations avec les employeurs (FNSAC), a été dépassée et un compromis acceptable a été signé. Mais il ne fait pas force de loi. Il est à noter que les syndicats ont été unanimes et, pour trois d'entre eux, CFE-CGC, CFTD et CFTC,

il s'est agi d'un changement de stratégie. Aujourd'hui, ce sont les négociations qui comptent et qui s'ouvrent avec le Medef. Et là, la lettre de cadrage de l'État va compter, qui exige 12 milliards d'économie sur quatre ans de la part de l'Unedic, toutes professions confondues.

À propos des annexes 8 et 10 qui concernent les intermittents, le MEDEF répond ainsi aux exigences de l'État et du ministère, et propose une diminution en volume de 15 %, sans trop en dessiner les leviers et les axes. D'où on peut imaginer une baisse géné-



rale des indemnités, pourtant déjà très basses pour la majorité, une baisse du nombre d'artistes et techniciens indemnisés, en changeant les règles pour les ayants droit, ou, au bout du compte, une baisse du plafond, aujourd'hui aux alentours de 4 000 euros. Certainement un peu de tout cela. Une semaine d'action nationale est organisée par la CGT spectacles, la semaine précédant le 15 novembre.

M. M.

## En Català



## Entre tots ho farem tot

- Entre tots ho farem tot.
- Aquest títol és un missatge en clau?
- Un xic sí. És per donar les gràcies a l'Institut d'Estudis Catalans (IEC), la nostra acadèmia de la llengua catalana. Nos han tret un pes del damunt. L'IEC s'ha posicionat sobre el «llenguatge inclúsiu» i se'n desmarca, més o menys diuen que és un invent que té pas res a veure ni amb la gramàtica ni amb la lingüística, funciona pas i provoca textos i discursos confosos i carregosos.
- Si te pot tranquil·litzar sàpigues que la llengua francesa té el mateix debat. Hi ha gent que defensa que per compensar « *la injustícia del llenguatge exclusiu* » cal utilitzar només el gènere femení per parlar de tothom.
- I hi ha propostes més retorçides del llenguatge inclúsiu català com per exemple inventar-se paraules suposadament neutres com «totis» per no haver d'utilitzar ni «tots» ni «totes»; o «ellis» per «ells» o «elles», «fillis» en lloc de «fills i filles».
- És cada cop més complicat i carregós d'expressar-se en el llenguatge tan «políticament correcte». Què ha dit doncs l'IEC i com ho argumenten?
- Conclouen que en català el masculí és el gènere no marcat i, per tant, es pot fer servir per a fer referència a grups o individus tant de sexe masculí com de sexe femení, i sense excloure cap col·lectiu.
- Sem d'acord mes te recordi que això ja ho deia fa anys i panys la Carme Junyent -que va morir al setembre passat-, una lingüista reconeguda arreu del món, lingüista, dona i gran coneixedora d'aquestes qüestions. Ella sempre havia dit que aquests invents no porten enlloc i a més deia que el llenguatge inclúsiu encara discrimina més a les dones.
- És això. Pensa que en llenguatge inclúsiu el títol d'aquesta crònica hauria de ser «entre tots i totes ho farem tot i tota». Ja te dic que això hauria pas cabut en el títol i els maquetadors del TC nos haurien maleït els ossos. Vull dir els maquetadors i/o les maquetadores és clar.

C&amp;C

# Crise paysanne

## Une association accompagne les détreesses



© Michel Marc

**Dans le département et partout en France, « Solidarité Paysans » intervient et se met à la disposition des agriculteurs qui en ont besoin. Ils sont de plus en plus nombreux.**

« Évolution du métier, mutations économiques et crises à répétition, dont la crise climatique et écologique, sont autant de sources de vulnérabilité pour les agriculteurs quelle que soit leur exploitation ou leur production. La perte de confiance peut être rapide : problèmes financiers, difficultés personnelles, périodes de doute ». Ainsi commence le fascicule de présentation de l'association loi 1901 Solidarité Paysans. Puis le descriptif précise : 1 000 bénévoles et 80 salariés en France ; plus de 3 000 agriculteurs accompagnés chaque année. Depuis trente ans, en Occitanie, l'association agit, avec au total six salariés qui interviennent sur douze départements et aident chaque année plus de 250 agriculteurs.

### Chaque situation est unique

Assez peu connues, parce que souvent cachées, ou tues, par pudeur, les situations de détresse peuvent connaître des dénouements dramatiques. Des questions de santé aux problèmes familiaux et affectifs, des méventes aux récoltes endommagées, des dettes accumulées aux investissements impossibles, les difficultés sont de différente nature. Hélène confie : « Nous, nous sommes là pour écouter et tenter de trouver un che-

min de sortie, avec l'accord de l'agriculteur, l'accompagner dans ses relations avec les banques, avec les services sociaux de la MSA, ou dans toute autre démarche touchant à son activité, y compris ses projets. L'essentiel étant qu'il ne se sente plus seul dans sa situation qui lui paraît inextricable. Notre réseau de partenaires et la formation que nous donnons à nos bénévoles aident beaucoup à l'efficacité de nos démarches ».

### Un salarié dans le département serait nécessaire

Pour l'instant, cinq adhérents, bénévoles, agissent dans les P.-O. et sont disponibles. Mais... « Nous souhaitons la création d'un emploi, pour avoir un salarié, car les sollicitations augmentent en nombre. Les questions de restriction d'eau ont accéléré les difficultés de certains. Un salarié administratif, coordonnateur et qui se déplace sur site. Il serait formé par les responsables d'Occitanie. Nous avons donc pris contact avec la présidente du conseil départemental et fin novembre, nous aurons une rencontre de travail pour avancer sur le dossier. J'espère que nous aboutirons ».

Michel Marc

Info : <https://solidaritepaysans.org>

**Découvrez d'autres articles chaque semaine sur le site**  
**[www.letc.fr](http://www.letc.fr)**



# La rubrique du randonneur

## Le P.O.T. Rando'Club<sup>1</sup> vous propose

**Dimanche le 12 novembre 2023 Montferrer.**



Dominant le village, le château de Mollet appelé plus tard Montferrer est bâti sur un éperon rocheux, El cingle, qui se dresse sur la crête d'une serre descendant des alpages de la Souque vers l'est.

Le castrum est mentionné au XI<sup>e</sup> siècle (castrum Monte Ferrario : Mont du latin Mons-Montis et château, du fer (latin ferrariu). Il doit son appellation soit parce qu'on y produisait du fer, soit plutôt d'après Lluís Basseda

par métaphore féodale (château résistant comme du fer). Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle le village au pied du château, anciennement appelé villa molleto (967), a pris progressivement le nom de celui-ci, perdant celui de Mollet. On peut y voir l'expression de la prise de contrôle par le seigneur châ-

telain sur le village en contrebas.

L'appellation de Mollet demeure cependant dans le nom de l'église. L'église Sainte-Marie de Mollet est mentionnée dès 938. Elle est citée en tant qu'église paroissiale en date du 11 novembre 1159 dans l'acte de consécration de l'église Saint-Étienne d'Arles.

Du château il ne reste plus grand-chose si ce n'est les vestiges d'une enceinte percée d'une

porte et d'un logis rectangulaire à l'ouest orientée nord-sud. L'entrée au sud est aménagée dans une faille du rocher. 200 m plus bas on trouve les ruines d'une tour.

La chapelle dédiée à Sainte-Marie est située à l'extérieur à mi-pente au sud près des traces d'un village déserté.

C'est de là sans doute que provient le sarcophage portant le blason des Castellnou placé maintenant dans l'église du village<sup>2</sup>.

**Des précisions sur la randonnée**

**Durée :** 4h. **Dénivelé :** 480m. **Difficulté :** moyen. **Conditions :** licence annuelle 35€ ou assurance journalière 3€. **Repas grillade :** apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h30 au parking de la piscine du Moulin-à-Vent à Perpignan.

**Pour se renseigner, tél à Jean-François :** 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05

(1) Le Perpignan Omnisports des Travailleurs-es, association affiliée à la F.S.G.T.

(2) La suite sur [www.letc.fr](http://www.letc.fr) rubriques département/sport/culture.

### - annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

#### TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

**CMONTALAND**  
**SARL au capital de 3 000 €**  
**Siège social : 25 avenue de la Pierre Droite**  
**66240 SAINT ESTEVE**  
**752 019 786 RCS PERPIGNAN**

Aux termes d'une décision du 25/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 41 Avenue Guynemer

66240 SAINT ESTEVES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.



**PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE**  
**COMMUNAUTE URBAINE**

#### AVIS AU PUBLIC

**Approbation de la modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Canohès.**

Le public est informé que, par délibération en date du 23 octobre 2023 le conseil de communauté a approuvé la modification simplifiée n°7 du PLU de Canohès.

La délibération correspondante est affichée pendant un mois en mairie et au siège de la communauté urbaine, au lieu habituel d'affichage. Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public à la mairie de Canohès, au siège de la communauté urbaine aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture des Pyrénées-Orien-

tales.

Le Président

Robert VILA



**PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE**  
**COMMUNAUTE URBAINE**

#### AVIS AU PUBLIC

**Décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale dans le cadre de la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Sainte-Marie-la-Mer.**

Le public est informé que, par délibération en date du 23 octobre 2023, le conseil de communauté a décidé de ne pas réaliser une évaluation environnementale du dossier de modification n°4 du PLU eu égard l'avis conforme de dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale en date du 4 octobre 2023, rendu en application de l'article R. 104-35 du code de l'urbanisme

La délibération correspondante est affichée pendant un mois en mairie et à l'hôtel de la communauté urbaine, au lieu habituel d'affichage.

Le Président

Robert VILA

**COMPTOIR INDUSTRIEL DE SECURITE**  
**Société à responsabilité limitée au capital**  
**de 38 112,25 euros**

**Siège social : 49 Bis Avenue de Prades, 66000 PERPIGNAN330 862 335 RCS PERPIGNAN**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juin 2023 a décidé de transférer le siège social du 49 Bis, Avenue de Prades, 66000 PERPIGNAN au 44 bis, avenue de Prades, 66000 PERPIGNAN, à compter du 1er juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

#### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

**MINCCEUR 66**

**Société à actions simplifiée unipersonnelle**  
**AU CAPITAL DE : 5 000 euros**

**SIEGE SOCIAL : 5 avenue Maréchal Joffre**

**666240 ST ESTEVE**

**N°SIREN : 838417715**

**RCS de PERPIGNAN**

Aux termes du procès-verbal en date du 31 décembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire a :

- Décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 décembre 2019.

- Désigné, en qualité de liquidateur, M. GAUGUET Michel 7 place du Roussillon 66240 ST-ES-TEVE.

- Fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui des actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés : Chez M. GAUGUET Michel 7 place du Roussillon 66240 ST-ES-TEVE.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan.

Pour avis et mention,

Le liquidateur,

## Rugby

## Enfin les premiers points



**Face à Toulon et ses internationaux, l'USAP remporte sa première victoire (26-22).**

Quatre matchs et autant de défaites avaient ponctué le début de saison des Catalans. Aucun point de bonus défensif. Le zéro pointé. Le bonnet d'âne du Top 14. Derniers à quatre points de l'avant-dernier. Il n'en fallait pas plus pour entendre les critiques des supporters qui voyaient déjà se profiler le spectre de la saison 2018 où l'USAP n'avait remporté qu'une seule victoire en vingt-six rencontres. Faiblesse du groupe, du manager, mauvais recrutement... Tout y passait.

### Une énergie nouvelle

Il faut dire que l'USAP avait été privée pour ses premiers matchs de neuf joueurs qui avaient disputé la Coupe du monde. Et là où une telle ponction n'aurait eu aucune incidence pour un club à effectif pléthorique, pour l'USAP c'était un handicap réhibitoire. Or, malgré le retour de ses internationaux, ils étaient peu nombreux les supporters catalans à croire à une victoire face à Toulon et sa horde de joueurs venus des quatre coins du Monde. Quelle que soit l'équipe opposée aux Catalans, rien n'aurait pu arrêter l'USAP en ce premier samedi de novembre. Les sang et or n'avaient qu'une envie, remettre les pendules à l'heure, mais surtout ne pas encaisser une troisième défaite à domicile en cinq rencontres. Une nouvelle déroute aurait à coup sûr créé la rupture entre les joueurs et les coachs, mais aurait aussi distendu le lien entre l'équipe et les supporters. Voir revenir de l'infirmerie certains joueurs, mais surtout retrouver ou voir arriver des mondialistes ne pouvait que booster ce groupe et lui procurer un maximum de sérénité. Par le passé l'USAP avait toujours su réagir face à l'adversité.

### Ce n'est qu'une étape

Le capitaine Mathieu Acebes savait que « l'USAP était dans le doute et que les supporters n'étaient pas contents de ce début de saison », mais il reconnaît que « cette victoire fait du bien ». Les Catalans, en décrochant



zebulonphoto 2023 ©

leurs premiers points au classement, savent désormais qu'ils sont capables de battre une grande équipe, une équipe qui affiche le deuxième budget du Top 14. Et ce n'est pas rien même si, pour obtenir cette victoire, il a fallu batailler jusqu'à la sirène. Capitaliser sur cette victoire et s'appuyer sur les beaux mouvements offerts aux supporters en particulier en seconde mi-temps. S'appuyer sur ce match qui va fournir aux entraîneurs une bonne base de travail. Voir grandir la confiance pour renouveler cette belle performance. Espérer sur le long terme ramener des points de l'extérieur, condition nécessaire pour décoller un jour du fond du classement.

L'entraîneur David Marty était conscient que « l'état d'esprit existait et que les joueurs pouvaient le faire ». Mission accomplie, mais quatre Everest se présentent déjà sur la route des Catalans.

### Quatre matchs à zéro point ?

Aller à Toulouse, recevoir Montpellier, avant-dernier, qui a besoin de points, puis se

déplacer à Bordeaux et enfin à La Rochelle, ne sera pas une promenade de santé lors des quatre samedis à venir. Difficile, très difficile, même si l'USAP maintient le cap qu'elle s'est fixé lors de sa victoire face à Toulon. Quelques points de bonus défensifs seraient les bienvenus, diront les optimistes. L'important étant aussi de dérouler le jeu qui a fait chuter les Toulonnais. Dans ce contexte le jeune Posolo Tuilagi, oscar Top 14 de la semaine, a prouvé qu'il pouvait tenir le rythme pendant quarante minutes. L'USAP a retrouvé pour son grand bonheur Jero, véritable organisateur de la défense. L'équipe est capable de s'appuyer sur le pied de Tomy Allan, très avisé réalisateur qui faisait défaut aux sang et or lors des premiers matchs.

L'arrivée prochaine de deux recrues annoncées par le président dont Mathieu Tanguy ne peut que transcender le groupe surtout si l'USAP a du... blair dans son choix.

**Fins aviat !**

Jo Solatges

**TOURRES JEAN**  
Electricité  
Climatisation  
Pompe à Chaleur  
Entretien  
Dépannage  
04 68 22 86 30

**TOURRES JEAN**  
**Electricité ALENYA**

**INDUSTRIE - TERTIAIRE**  
**BÂTIMENT - CLIMATISATION**

**1, Place Henri Sayroux - 66200 ALENYA**  
**www.electricite-jeantourres.eu**

Tél : 04 68 22 86 30 / 06 11 23 55 12 - Email : marje66@jeantourres.com

# Mémorial

## Art in situ

**Une exposition présente trois regards contemporains sur le camp de Rivesaltes, Nissrine Seffar, Nicolas Cussac et Philippe Domergue. À voir jusqu'au 28 janvier.**

C'est une des missions que s'est donnée l'équipe du Mémorial et sa directrice Céline Sala-Pons, « proposer une approche sensible de l'histoire et des populations qui y ont été enfermées. » Volonté, également, de montrer des expressions d'ici, d'où cette notion d'art in situ « qui permet à trois artistes contemporains liés à ce territoire de livrer leur regard personnel, intimiste et empreint de sensibilité sur le site de l'ancien camp. »

Belle démonstration avec la nouvelle exposition temporaire inaugurée début octobre devant pas moins de quatre cents personnes, à voir jusqu'au 28 janvier 2024.

Elle présente les œuvres de trois artistes plasticiens ayant, chacune et chacun, une relation, une histoire particulière avec le lieu. Il s'agit de Nissrine Seffar, Nicolas Cussac et Philippe Domergue. Trois expressions et trois sensibilités très différentes mais une communauté d'approche du camp et de son histoire. C'est *Relèvements*, le travail du Perpignanais Philippe Domergue, qu'on découvre en premier dès l'entrée du Mémorial, hors la salle d'expo, donc. Sur des lattes de bois issues du camp, des photos marouflées, elles sont de Paul Senn et ont été prises dans ces mêmes baraques en 1942. Effet saisissant que cet

écho au passé, c'est un coup de poignçon au cœur. On verra les autres dans le parcours de l'exposition.

De Nicolas Cussac on découvre « un récit graphique », des dessins sur papier de couleur, gris ou orange. Là, le camp, les baraques sont croqués avec une infinie précision, l'artiste passe par des formats différents, certains dessins sont minuscules. Plusieurs post-it en forme de billets d'humeur sont glissés parmi les œuvres. De la précision et la sobriété du trait naît l'émotion.

Née au Maroc, Nissrine Seffar s'installe en France après le *Printemps arabe*. Sa première visite est pour Guernica. Elle fréquente aussi régulièrement le camp de Rivesaltes. Elle s'intéresse à la mémoire, aux traces, à l'exil...L'exposition montre les multiples formes que prend son travail. Frises de briquettes de plâtre représentant les baraques du camp, installation, sculptures, objets. Nissrine peint aussi avec de la cervelle d'animal, cela donne de violentes couleurs, rouges, bleues sur fond blanc. Son travail est le reflet d'une profonde sensibilité, il vous happe.

Une exposition à forte résonance.

Nicole Gaspon

Infos : [www.memorialcamp rivesaltes.eu](http://www.memorialcamp rivesaltes.eu)



mémorial61 ©Nicussac



volumestivesaltes©Nseffar



volumestivesaltes©Nseffar

Découvrez d'autres articles, chaque semaine, sur le site [www.letc.fr](http://www.letc.fr)

## Où sortir ?

## Perpignan

**L'Archipel** | Samedi 11 à 18h15 et dimanche 12 novembre à 17h15 | **Supersonic** - Duo euphone et violon | Gratuit. Samedi 11 novembre à 19h | **Music for 18 musicians** | De 10€ à 25€. Dimanche 12 novembre à 18h | Installation visuelle - **Piano Piano** | De 10€ à 20€. Mardi 14 novembre à 18h15 et mercredi 15 novembre à 19h30 | Duo piano et violon - **Debussy/Ravel** | Gratuit. Mardi 14 novembre à 19h | Concert - **Diffractions** | De 10€ à 20€. Mercredi 15 novembre à 20h30 | **Level 1** | De 10€ à 15€. Jeudi 16 novembre à 7h15 | **Récital violoncelle** | 20€. **Institut Jean Vigo** | Mardi 14 novembre à 19h | Projection - **Adieu Philippine** | 6€/réduit 5€. Jeudi 16 novembre à 19h | Projection - **La fille du 14 juillet** | 6€/réduit 5€. **La boîte à rire** | Jeudi 16 novembre à 21h | Théâtre - **Pas de panique, y'a Monique** | 16€/réduit 13€.

## Argelès-sur-Mer

**Espace Jean Carrère** | Samedi 18 novembre à 19h | Concert spectacle - **Introit** | 10€.

## Cabestany

**Centre Culturel Jean Ferrat** | Vendredi 17 novembre à 20h30 | Théâtre - **La visite de la vieille dame** | 12€/réduit 6€.

## Canet-en-Roussillon

**Théâtre Jean Piat** | Mardi 14 novembre à 20h30 | Théâtre - **Le principe d'incertitude** de Simon Stephens | De 29€ à 11,60€.

## Céret

**Salle de l'Union** | Dimanche 12 novembre à 16h30 | Concert de la chorale « **Y'a d'la voix** » (chorale de Llupia) | Gratuit. Samedi 18 novembre à 20h30 | Concert de la **Sainte Cécile par l'Harmonie Fanfare de Céret** (musique Jazz- Swing - Variétés - Classique) | Gratuit.

## Fourques

**Foyer rural** | Samedi 11 novembre à partir 19h30 | Four'anim repas/concert - **Orchestre Eden** | 20€.

## Port-Vendres

**Ciné théâtre Vauban** | Dimanche 12 novembre à 17h | Spectacle - **Horla** de Maupassant | 8€/réduit 6€.

## Prades

**Lido** | Dimanche 12 novembre à 17h | Théâtre - **Le cimetière des éléphants** | 8€/gratuit - 12 ans.

## Rivesaltes

**Aux Dômes** | Samedi 18 novembre à 20h30 | Concert **Les forbans** première partie de **Paco et Nico** | 15€/enfant 5€ (sur réservation).

## Expo

Francesca Caruana  
lit L'Indépendant

**L'artiste expose dans le hall du journal local les œuvres que lui inspire sa lecture quotidienne.**

On connaît bien ici Francesca Caruana, plasticienne et pédagogue, une artiste bien dans son époque, dont l'œuvre est traversée par les multiples questionnements d'aujourd'hui. Nouvelle preuve avec l'exposition installée jusqu'au 22 novembre dans le hall de *L'Indépendant* à Perpignan. Celle-ci, des plus originales, est le résultat d'une lecture régulière et critique du quotidien local. Un travail plastique d'une grande diversité, non dénué d'une pointe d'humour puisqu'intitulé *Sans titre à la une*. L'espace de l'écrit pour en sourire. Allusion explicite, que l'on retrouve dans une des toiles, aux coquilles que Francesca ne manque pas de pointer. Le parcours de l'exposi-

tion se calque sur les rubriques du journal, les villages, l'horoscope, le scoop, l'international... Pour les villages, rassemblés sous le vocable de territoire, l'artiste a choisi le noir et blanc et l'épure. Pour la Une, de l'orange vif sur fond bleu, comme un tourbillon d'orange, symbolisant le choc de certains événements. Pour cette œuvre (et plusieurs autres) le support est de la bâche plastique à bulles, ce qui donne un relief très particulier. Beaucoup de vagues et de ganivelles qui témoignent du souci de l'environnement, comme ce grand format intitulé *Marée noire*. Encore de la bâche à bulles découpée en ronds en forme de cartes aux vives couleurs pour symboliser les regards sur le monde. Les lecteurs ne sont pas oubliés,



© Nicole Gasparin

ce sont de drôles de figures en pâte à papier collées sur fond blanc.

Souvent le journal est utilisé par les artistes, comme support, comme collage... Francesca Caruana, elle, fait un compte-rendu de lecture avec son langage de plasticienne. Epatant.

N. G.

## Film

## Le vieux chêne ...vert... de Ken Loach

Après avoir vu le dernier film de Ken Loach, *The Old Oak*, le vieux chêne en français, il me semblait difficile de ne pas faire partager mon enthousiasme, mon plaisir et mon admiration au lecteur du TC. Certes l'histoire n'est pas nouvelle, elle a l'âge de la lutte des classes qui a eu la prétention de mettre au tapis le monde ouvrier britannique et plus particulièrement les mineurs. Thatcher voulait les rayer du paysage social, eux et d'autres, pour laisser le libéralisme échelvé qui était bien sûr sa tasse de thé régner dans les consciences et mettre au pas un syndicalisme honni par son monde. Les films de Ken Loach ne cessent de revenir sur cette histoire, en la peignant avec un œil réaliste et souvent pessimiste.

Avec *The Old Oak*, le réalisme est toujours là, le pessimisme y est aussi, mais l'histoire se pare d'événements porteurs, de personnalités attachantes, de signes que la lutte des femmes et des hommes est aussi faite d'espoirs. Pourtant quand ils arrivent dans cette petite cité minière qui a perdu mines et avenir, les réfugiés syriens sont ac-

cueillis avec la plus grande méfiance, pour ne pas dire plus. L'auberge du Old Oak qui semble un des rares lieux de vie qui subsiste voit la confrontation de l'hostilité des travailleurs locaux qui ont tout perdu et l'incompréhension d'immigrés dans le dénuement total. Deux personnages à la riche humanité vont jouer un rôle moteur : Yara, une jeune photographe syrienne, volontaire et déterminée et surtout TJ Ballantyne, le propriétaire du pub, aussi usé que son établissement, mais décidé à s'en servir pour sortir du marasme. Certes ce n'est pas la révolution, mais une mise en résonance : ce microcosme parle d'actes solidaires qui ont du sens pour agir sur le monde.

Allez voir le film pour prendre conscience que, comme le répète

Ken Loach : « *L'espoir n'est pas une pensée magique. C'est un chemin crédible que l'on trouve au milieu des problèmes auxquels on est confronté* ». Un chemin qui nous permet de rester aussi verts que son « *vieux chêne* ». Une belle leçon pour un cinéaste de 87 ans.

Jean-Marie Philibert



# Archipel

## Vertiges de la voix

**Le contre-ténor Philippe Jaroussky accompagné par Le Concert de la Loge se produisait dans un répertoire italien méconnu.**



Le Grenat était complet jeudi dernier pour le récital du contre-ténor Philippe Jaroussky accompagné par Le Concert de la Loge dirigé du violon par Julien Chauvin. Au programme, des airs d'opéras de la moitié et de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle signés de compositeurs italiens, excepté un de Haendel, un autre de Hasse, un Allemand et d'un des fils Bach. *Forgotten arias*, tel était le titre adapté de ces airs tous chantés dans la langue de Dante. À l'évidence, Philippe Jaroussky jouit d'une immense popularité. Il est heureux qu'il la mette au service de musiques à découvrir, suscitant ainsi un intérêt bienvenu pour la musique dite classique. Ces airs méconnus, en l'occurrence, appartiennent à la période du baroque tardif ou pré classique et se caractérisent, comme il l'expliquait, par nombre d'ornementations et vocalises qui nécessitent

une grande virtuosité. Après viendront Mozart, Haydn et autres...

Les compositeurs interprétés avaient nom Traetta, Valentini, Battista Ferrandini... De nombreux airs faisaient référence à des épisodes de l'Antiquité. Un concert de haute qualité avec un ensemble à majorité de cordes, déployant une formidable énergie et sachant mener avec la voix un dialogue subtil et éclatant. Costume gris perle et cravate assortie (pas très baroque) le contre-ténor se démultiplie, phrasé parfait, beaucoup d'expressivité, il a fait siens ces airs et s'y promène dans l'allégresse.

Ce concert était le premier d'une tournée de quatorze qui emmènera Philippe Jaroussky et Le Concert de la Loge en plusieurs villes de France et d'Europe. Primeur à Perpignan, donc.

Nicole Gaspon

## Un bijou musical

**Le duo Acrylis unit Claire Bouyssou, soprano lyrique et Maylis Arrat, accordéon classique, lauréates du concours international de Castelfidardo (Italie).**

Une formation musicale, duo, trio, quatuor... est toujours garante d'une grande entente entre ses composants. Avec l'union insolite de Claire Bouyssou et Maylis Arrat, la mise en accord de la voix, celle d'une soprano lyrique, et d'un accordéon, fût-il classique, cette entente est particulièrement impressionnante. Avec elles, tout semble couler de source.

Autant leur accord profond dans l'expression musicale que dans le choix de leur programme qui a étonné et ravi le public et qui a surtout prouvé l'étendue et la maîtrise de leur talent.

Le concert qu'elles ont donné à Banyuls ce 5 novembre a commencé par des chansons : *El cant dels ocells* de Catalogne, *L'auzel que sul Bouyssou* pour la Gascogne et *El testament d'Amelia* aussi de Catalogne.



Duo Acrylis.

## Une richesse d'expression impressionnante

Après ces chants, changement de sujet : Maylis Arrat déployait ses étonnants talents d'accordéoniste avec un concerto de Vivaldi transcrit par Bach. Et la chanteuse revenue, prodigieusement accompagnée par l'accordéon, montrait

tous ses talents de soprano lyrique dans *Exsultate jubilate*, un motet composé pour un castrat par un Mozart de 17 ans. Ce motet se compose de trois mouvements vif-lent-vif (le premier et le second étant séparés par un court récitatif sec) et son exécution dure environ quinze minutes. La beauté vocale de Claire Bouyssou s'est admirablement révélée dans ce morceau où, à la fin, elle doit vocaliser longuement avec brio, uniquement sur le mot *alleluia*. Ce qu'elle a fait de manière impressionnante, soulevant l'enthousiasme des auditeurs et de longs applaudissements.

Pour montrer la variété de leurs goûts, après un morceau d'accordéon d'un compositeur contemporain, elles ont continué à surprendre l'auditoire avec trois chansons de Kurt Weil tout aussi remarquablement interprétées.

Y. L.

## Où sortir ?

### Saint-Estève

Théâtre de l'étang | Vendredi 17 novembre à 20h30 | **Madame Butterfly** | 39€/réduit 25€.

### Sainte-Marie-la-Mer

Complexe Oméga | Vendredi 17 novembre à 20h | **Un violon à la Mer** | Gratuit.

### Thuir

Théâtre des Apres | Jeudi 16 novembre à 20h30 | Saison culturelle 23/24 - **Les Gouettes 3<sup>e</sup> quinquennat** | De 17€ à 13€.

### Toulouges

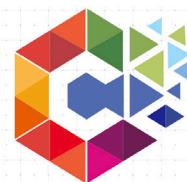
El Mil lenari | Samedi 18 novembre à 20h30 | Comédie musicale - **Joy** | 12€/réduit 8€.

### Villefranche-de-Conflent

Salle des fêtes | Samedi 18 novembre à 18h | **Soirée soul funk et electric dance floor** | Gratuit.

### Villemolaque

Théâtre de l'inattendu | Samedi 18 novembre à 20h30 et dimanche 19 novembre à 17h | Théâtre - **On ne badine pas avec l'amour** | 15€.



**VILERT BENJAMIN**

Artisan Carreleur Mosaïste  
Chape, Salle de bains, Terrasse

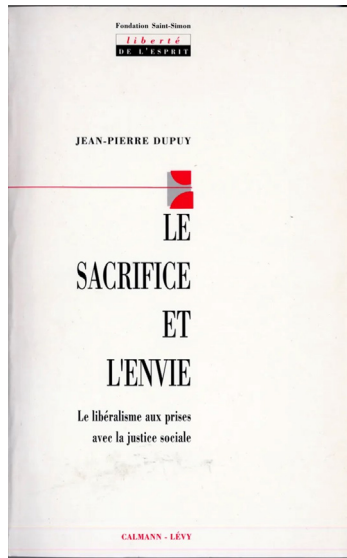
06.24.32.14.08

# Économie politique

## Quoi qu'il en coûte, coûtera... à qui ?

**Le 12 mars 2020, le président de la République, dans son allocution télévisée, estimait que la lutte contre la pandémie de Covid justifiait de se donner tous les moyens possibles et donc de le faire « quoi qu'il en coûte » (QQC).**

Si la référence guerrière-réitérée à de nombreuses reprises – avait de quoi surprendre, l'idée de se donner tous les moyens pour y faire face pouvait apparaître pleinement justifiée. Si la fin (lutte contre la pandémie) est souhaitable, la manière d'y parvenir compte aussi. Ce questionnement philosophique ne doit pas nous faire oublier sa dimension économique. Jean-Pierre Dupuy, dans *Le sacrifice et l'envie* (1992), montre que des approches économiques reposent plus ou moins explicitement sur la possibilité du sacrifice de certains. Dans la littérature économique des exemples de propositions de sacrifice existent. Le plus connu étant celle de Malthus – *Principe de population* (1798) – qui proposait, entre autres, de ne pas aider les pauvres afin qu'ils disparaissent et permettent ainsi de sauver l'humanité de la famine. On nous objectera qu'il s'agissait ici de sauver la vie, potentiellement, de tous. Bien sûr sauver la vie de tous n'est pas à remettre en cause, c'est même une très noble



cause, à la condition de l'appliquer à tous, justement. Exemple : d'aucuns cherchent à traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe. Est-il proposé un QQC pour les sauver ? L'absence d'un logement est préjudiciable pour la santé ? Le gouvernement, malgré la promesse du candidat Macron, a-t-il (QQC) assuré un toit à tout le monde ? Sélectivité, quand tu nous tiens, montre qu'intentionnalité n'est pas loin.

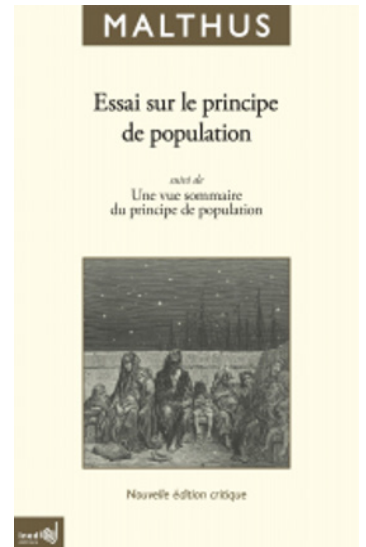
Le QQC concerne le financement des efforts consentis pour lutter contre la pandémie, donc seuls compteraient les aspects monétaires. Pourtant les choix du gouvernement ont largement dépassé un simple QQC financièrement. Il est ici possible de penser aux étudiants, aux personnels soignants, enseignants, aux personnes dans les EPHAD

### La stratégie financière du gouvernement

Sur l'aspect financier, le QQC s'est matérialisé par une augmentation de la dette. Selon les estimations, il aurait coûté 240 milliards d'euros. Ceci étant, et au risque de surprendre, pour l'heure cela n'a peut-être rien coûté à personne ! S'il s'agit d'une hausse de la dette et uniquement de cela, personne n'a encore rien payé. Or, c'est bien la stratégie financière adoptée par le gouvernement. En renonçant au recours à l'impôt – sur les plus riches notamment – en refusant de se battre pour la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid, de taxer les surprofits des entreprises, il a privilégié l'augmenta-

tion de la dette. Il s'agit donc d'un « quoi qu'il en coûte à qui ? » Le « à qui » dépendra de la manière choisie pour résorber la dette. Eu égard à la fiscalité, il n'est pas certain que cela soit par ceux ayant le plus de moyens. Si c'est par une réduction des dépenses publiques, ce sera la double peine pour les classes moyennes et les plus pauvres. La question du « à qui » compte donc.

Andefroi



## L'actu vue par DELGE

Jamais déçu avec Bibi, hélas !



**Le ministre Marc Fesneau promet 6 M€ aux agriculteurs des P.O. (soit jusqu'à 1000 € par hectare)**



## Santé

# Un budget 2024 catastrophique

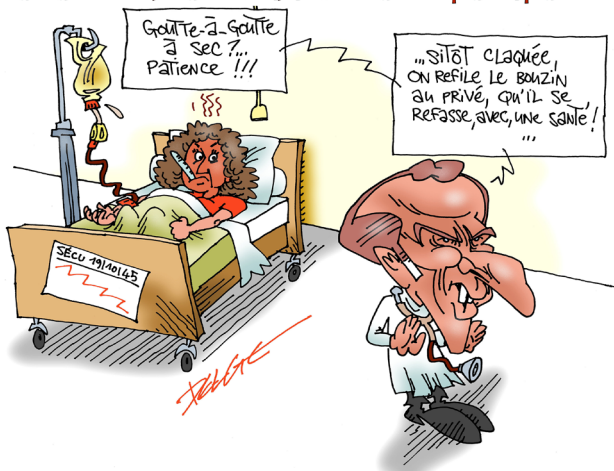
**Le 49-3 est venu interrompre les débats à l'Assemblée nationale. La santé publique, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle ne va pas bien, va encore subir des dégradations monumentales.**

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) est donc passé en force. Issu du plan Juppé de 1996, ce projet de loi valide des objectifs de rationalisation et d'austérité dans une logique de financiarisation de la sécurité sociale. Avec un objectif national de dépenses d'Assurance maladie (ONDAM) qui augmente seulement de 3,2 %, alors que l'inflation a été évaluée à 5,8 %, ce PLFSS est annonciateur d'une situation catastrophique dans le champ de la santé. C'est l'avis exprimé par la CGT et le Parti communiste. D'autres syndicats et d'autres partis à gauche, ont aussi exprimé leurs inquiétudes.

## Une série de mesures régressives dans tous les domaines

Difficile de s'y retrouver pour le commun des citoyens tant les dispositifs inscrits touchent à des aspects extrêmement différents. Les usagers dénoncent les dysfonctionnements chroniques et les manques d'aujourd'hui. Les acteurs de la santé comprennent mieux ce qui les touche. Ainsi, sans évoquer tous les aspects de la loi, Pierre Darrhéville, député communiste, a listé les plus contestables : 2,5 milliards d'exonérations de cotisations, rien sur les déserts médicaux, aggravation de la situation dans le domaine de la psychiatrie, enveloppe très insuffisante

Curieux comme, sous Macron, notre Sécu va de plus en plus mal !



pour le secteur hospitalier dénoncée et rejetée par la fédération hospitalière de France et par la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), et rien pour avancer et progresser dans le secteur des soins palliatifs. Pour Pierre Darrhéville : « Il faudrait également s'attaquer avec méthode aux défis du médicament, l'un des vecteurs de la marchandisation de la santé. Alors que les pénuries n'en finissent pas, vous augmentez encore les marges des grands laboratoires et vous vous refusez à mettre en chantier la construction d'un pôle public du médicament » et de poursuivre : « Au bout du compte, c'est aux salariés de

passer à la caisse pour financer un système affaibli ». Enfin, comme un symbole de mise au pas et d'entreprise de culpabilisation des citoyens et des salariés, il a dénoncé le fait qu'« un médecin, diligenté par l'employeur, pourra contredire et modifier les décisions du médecin conseil de la SS à propos des arrêts de travail et maladie ». Comme le rappelait le rapporteur de la commission santé du PCF, « Ce projet, c'est celui du FMI et de la Banque mondiale. (...) Un nouveau modèle de progrès social est à construire. Des batailles sont à mener par et dans toute la gauche, en France comme en Europe ».

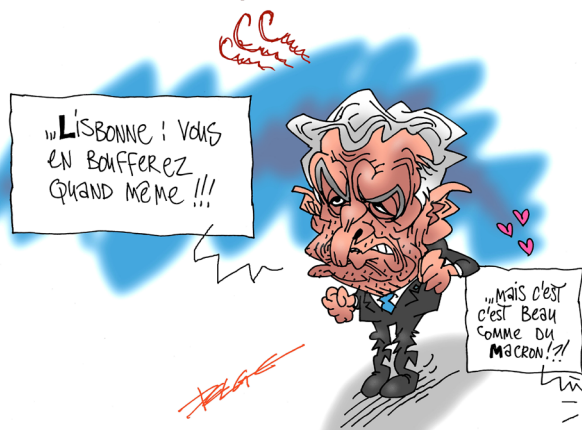
Michel Marc

## Maastricht

# Les 30 ans de l'Europe ultra-libérale

**Il y a 30 ans naissait l'Europe ultra-libérale. Le 1<sup>er</sup> novembre 1993, le traité de Maastricht entrait en vigueur, acte de naissance de l'Union européenne.**

Maastricht : vous ne vouliez pas du traité, selon le référendum ?



Avec le traité de Maastricht, la destruction des services publics et des protections sociales était en marche. Des textes ont été créés : par exemple le droit au travail détaché pour recourir à des travailleurs étrangers quand il y a un manque de main-d'œuvre. La question n'est

pas combien le salarié gagne, mais qu'il n'a pas de droits sociaux, il est précaire car il n'a pas de contrat de travail dans le pays où il est embauché. Malgré les tentatives des progressistes d'impulser « une autre Europe », l'Union Européenne a laminé la Grèce, piétiné les droits des travailleurs, désagrégé les services publics, désindustrialisé les territoires et voulu les réduire à un espace de services et de tourisme. Cette Europe a été incapable de contrer le retour de l'extrême droite dans ses frontières et la guerre est désormais à sa porte. Quant à sa voix censée peser face aux géants états-unis et asiatiques, elle est totalement inaudible dans le présent conflit au Proche-Orient. Le bilan est catastrophique.

## Bâtir une autre Europe

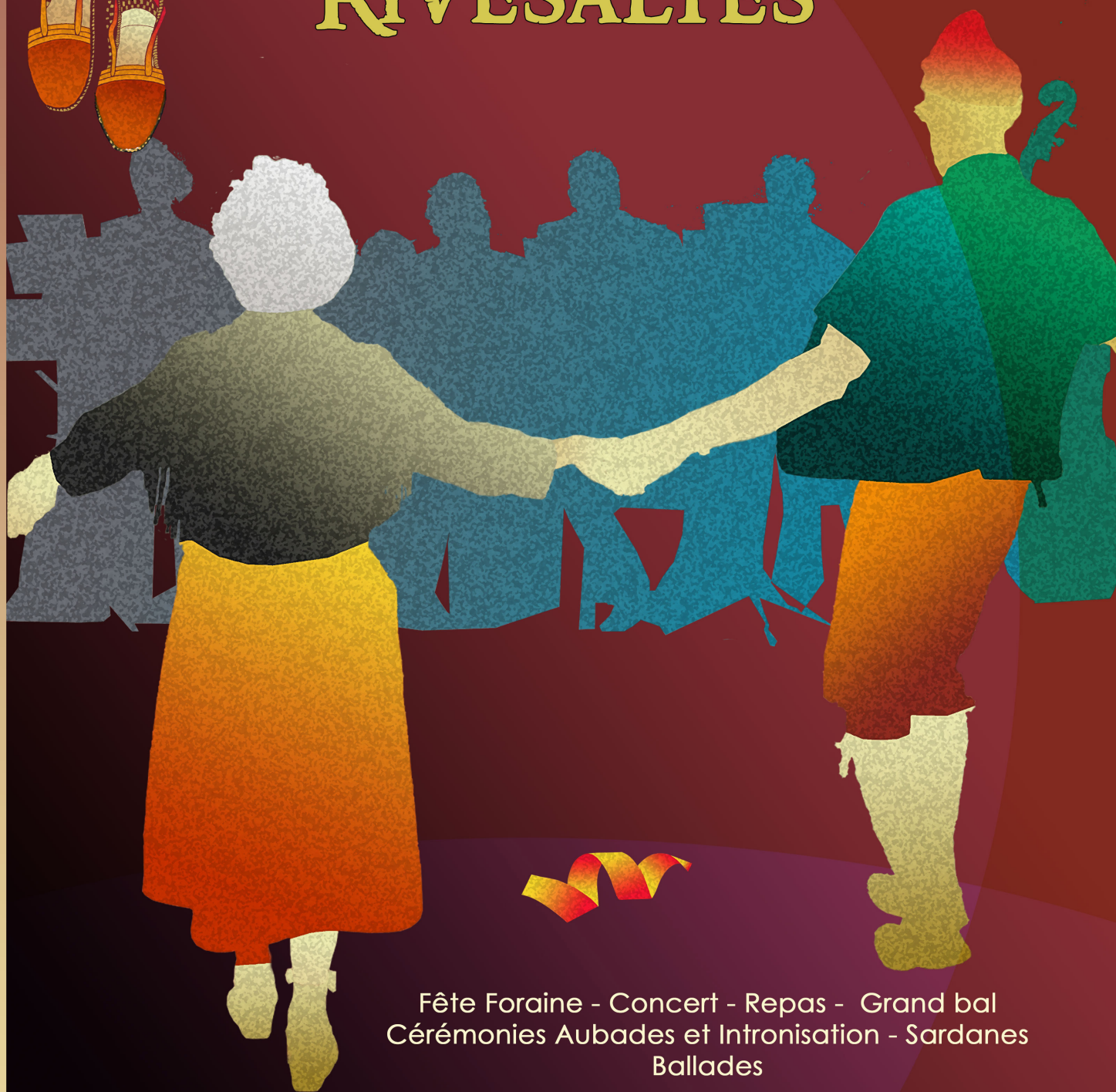
Après la libéralisation de la circulation des capitaux à partir de 1990, des « critères de convergence » austéritaires sont mis en place, notamment l'interdiction d'un déficit public supérieur à 3 % du PIB. Chiffre complètement arbitraire, décidé sur un bout de table, dans l'optique de rapprocher les économies européennes pour créer une monnaie unique. Monnaie unique qui a boosté les prix vers le haut. Il s'en est fallu pourtant de peu pour que la France refuse cette voie. Le 1<sup>er</sup> juillet 1992, François Mitterrand avait opté pour un référendum pour adopter le traité. D'abord donné largement vainqueur, le « oui » ne l'emportera qu'avec 51,04% des suffrages. Loin des replis nationalistes portés par l'extrême droite, l'heure est venue de bâtir une Europe des nations et des peuples, libres, souverains et associés. Pour cela les élections européennes de juin seront un enjeu décisif.

Dominique Gerbault

# FÊTE DE LA SAINT-ANDRÉ

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023

## RIVESALTES



Fête Foraine - Concert - Repas - Grand bal  
Cérémonies Aubades et Intronisation - Sardanes  
Ballades

Programme disponible à l'Office du Tourisme de Rivesaltes

Renseignements : 04 68 64 04 04

